

**Sujet :** [INTERNET] Contribution à l'Enquête publique concernant l'autorisation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge

**De :** "> perrot.vincent (par Internet)" <perrot.vincent@free.fr>

**Date :** 05/01/2018 13:11

**Pour :** ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Alors que le magazine Isère Mag de novembre décembre 2017 publie un article sur l'Hydroélectricité comme étant une filière historique, je soutiens à 100 % l'action menée par les sociétés gérées Claude Blanc-Coquand et ses associés en matière d'exploitation des centrales hydroélectriques de la Gorge de Sainte-Agnès.

Les médias, le gouvernement et même la municipalité de Grenoble ne parlent que de vert et développement durable : l'hydroélectricité est une énergie verte, compétitive, disponible, stockable et flexible.

Les centrales situées sur le hameau de la Gorge, ne produisent aucun bruit, aucune nuisance sonore ni esthétique – elles font plutôt la fierté du village dont les habitants réalisent que même à petite échelle (par rapport aux grandes entreprises comme Alstom et autres). Ces centrales produisent suivant les règles de l'art beaucoup d'énergie verte, exploitant sans contrainte ni dommage à l'environnement le Vorz.

Il est aussi rassurant de constater que grâce à l'exploitation de l'eau du ruisseau le Vorz, celui-ci (jamais mis à sec), reste en constante surveillance par l'exploitant de la microcentrale : la crue de 2005 a laissé de mauvais souvenirs, et personne ne souhaite pas une récurrence.

Aujourd'hui , Claude Blanc-Coquand, Président de la Fédération EAF, est la personne ayant la plus grande connaissance de l'environnement local, la plus grande compétente en matière de production d'énergie verte.

Je souhaite fortement que les sociétés actuelles poursuivent leur fonctionnement sous sa gestion.

Cordialement.

Vincent PERROT  
La Gorge  
38190 SAINTE AGNES